



2018

# EIV

Équipement



## UN MAILLON ESSENTIEL !

**Les EIV sont une composante intégrale et indispensable de l'entreprise au service des différentes activités de l'équipement. C'est une activité clé pour Réseau.**

**Pourtant, depuis plusieurs années, les cheminots des EIV pâtissent, eux aussi, des politiques néfastes de la Direction en termes d'emploi, de production et d'investissement.**

**Pour la CGT, la direction fait fausse route une nouvelle fois !**

Les Etablissements Industriels Equipement (EIV) fabriquent une grande partie des matériels nécessaires à la maintenance et au renouvellement de la voie (appareils de voie, longs rails soudés, traverses, etc.). Ils assurent également des activités de mécanique, de maintenance des engins travaux (draisines) et la fabrication de matériels de signalisation.

La charge de travail, directement liée à la politique de maintenance et de renouvellement des installations, est en augmentation ces dernières années et notamment depuis 2014.

Cela se traduit par une augmentation de la production dans les EIV de l'ordre de 10 à 20% sur les 5 dernières années. Alors que celle-ci aurait dû engendrer d'importantes embauches, l'accroissement de la production n'a eu comme effet qu'une progression des effectifs de seulement 2%.

**Pourquoi l'entreprise doit miser sur les EIV et leur savoir-faire dans l'avenir ?**

Être en capacité de concevoir, fabriquer et livrer des matériels permet une souplesse non négligeable pour faire face aux aléas de production et cela demande d'importantes améliorations.

En effet, l'augmentation de la charge de travail et de la productivité a atteint ses limites. Il est urgent de renforcer les collectifs de travail par des recrutements sur l'ensemble des EIV.

La montée en compétences des effectifs internes doit être une priorité. Celle-ci est actuellement rendue difficile notamment par les déséquilibres au sein de certaines équipes qui rendent complexe la transmission du savoir.



La formation aux métiers de l'EIV est souvent longue et se réalise également par « compagnonnage » au poste de travail. Ces métiers très spécifiques s'apprennent par la pratique et par la transmission du savoir-faire.

Pour la CGT, ces savoir-faire ne peuvent pas disparaître et c'est pourquoi, il est essentiel que tous les moyens humains et matériels soient mis en œuvre pour parvenir à un niveau optimal en termes de formation tant initiale que continue.

Même si le professionnalisme des EIV n'est plus à prouver, la direction de SNCF Réseau a recours de plus en plus à la sous-traitance.

La sous-traitance amène une augmentation de la complexité du travail et de l'organisation. La stratégie visant à sous-traiter une partie de l'activité dite « standardisée » afin de concentrer les effectifs des EIV sur les produits plus complexes et sur les urgences, entraîne un coût plus élevé et une augmentation des contraintes de production au niveau des EIV : augmentation des déplanifications/re-planifications, des changements de séries, des mouvements logistiques, du temps de production ...

Pour la CGT, l'optimisation de la planification des commandes passées aux ateliers SNCF est une solution mieux adaptée permettant de réduire le recours à la sous-traitance.



**La CGT revendique :**

- ▶ **le maintien des technicités dans chaque EIV ;**
- ▶ **la transmission des savoirs et des compétences rares des métiers très spécifiques des EIV ;**
- ▶ **la ré-internalisation de l'ensemble des charges de travail ;**
- ▶ **l'augmentation des qualifications des agents des EIV.**

**POUR LA DÉFENSE DES MÉTIERS DES EIV,  
VOTEZ CGT !**

F É D É R A T I O N   C G T   D E S   C H E M I N O T S	
Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : ..... ..... Fonction : ..... Grade : ..... Position de rémunération : ..... Etablissement : ..... Tél : ..... E-mail : .....	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <b>J'ADHÈRE À LA CGT</b>                      FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS                      263, Rue de Paris - Case 546                      93 515 MONTEUIL Cedex                      Tél : 01 55 82 84 40                      onga@cheminotcgt.fr                      www.cheminotcgt.fr                 </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <b>BULLETIN D'ADHESION</b> </div> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;"> <p><b>Ne dites plus :</b>                      « Que fait la CGT ? »  <b>FAITES-LA !</b></p> </div> <p>Nom du secteur: ..... Tél : .....</p> <p>Syndicat : ..... Tél : .....</p> <p>Nom du contact : .....</p> <p>Nom du syndiqué : .....</p>